

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

POUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE DOUE-LA-FONTAINE

Par arrêté n°2016-10 en date du 26 août 2016, le Président de la Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la région de Doué-la-Fontaine, qui porte sur les onze communes suivantes : Brigné, Concourson-sur-Layon, Denezé-sous-Doué, Doué-la-Fontaine, Forges, Louresse-Rochemenier, Meigné, Montfort, Saint-Georges-sur-Layon, Les Ulmes, et Les Verchers-sur-Layon ;

**du mercredi 21 septembre 2016
au vendredi 21 octobre 2016 inclus.**

A cet effet, Madame Huguette HALLIGON a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jacques LECUYER en qualité de suppléant par le tribunal administratif de Nantes.

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 31 jours consécutifs, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public au siège de la communauté de communes, situé au 49 boulevard Jacques Savary à Doué-la-Fontaine, et dans les 11 mairies des communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture de chaque mairie, et de la communauté de communes : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h00 le vendredi).

Le dossier est aussi consultable sur le site internet de la communauté de communes www.cc-douelafontaine.com.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres déposés au siège de la communauté de communes et dans les mairies, ou adressées par écrit à l'adresse suivante :

Madame le Commissaire Enquêteur – Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, 49 boulevard Jacques Savary - 49700 Doué-la-Fontaine.

Le commissaire enquêteur tiendra douze permanences et recevra le public aux dates, heures et lieux suivants :

Le mercredi 21 septembre 2016	de 9h00 à 12h00 au siège de la communauté de communes, de 14h00 à 16h00 à la mairie des Ulmes ;
Le mardi 27 septembre 2016	de 10h00 à 12h00 à la mairie de Forges, de 14h00 à 16h00 à la mairie de Saint-Georges-sur-Layon, de 17h00 à 19h00 à la mairie de Denezé-sous-Doué ;
Le samedi 1^{er} octobre 2016	de 9h00 à 12h00 à la mairie de Doué-la-Fontaine,
Le vendredi 7 octobre 2016	de 10h00 à 12h00 à la mairie de Montfort, de 15h00 à 17h00 à la mairie des Verchers-sur-Layon ;
Le jeudi 13 octobre 2016	de 10h00 à 12h00 à la mairie de Louresse-Rochemenier, de 14h30 à 16h30 à la mairie de Brigné ;
Le vendredi 21 octobre 2016	de 14h00 à 16h00 à la mairie de Concourson-sur-Layon, de 17h00 à 19h00 à la mairie de Meigné.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.cc-douelafontaine.com, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.